



ACADEMIE DES ARTS TRADITIONNELS

Concours d'accès (2022/2023)

Epreuve de français (Durée : 01heure)

Texte :

Les avantages du télétravail

Le télétravail fait, de nos jours, partie à part entière de la qualité de vie au travail. Il participe au développement durable : les salariés ne prennent plus leur voiture ou les transports en commun pour venir au travail puisqu'ils le font de chez eux. Par le travail à distance, les salariés gèrent mieux leurs temps de travail. L'avantage écologique n'y est pas absent.

Un des avantages du télétravail est, aussi, de réduire le taux d'absentéisme et de retard. Les employés peuvent travailler de chez eux, en toute tranquillité, en cas d'intempéries ou de problèmes d'embouteillage. L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication atténue, aussi, les problèmes des coûts des loyers qui ne cessent d'augmenter.

Le travail à distance permet d'accroître la productivité des salariés. Un employé qu'on autorise à faire du télétravail se sent considéré ; il comprend qu'on lui fait confiance. Il va, conséquemment, redoubler d'effort pour montrer que la hiérarchie a raison de lui faire confiance. Il se sent redevable ...

N'oublions pas que le télétravail peut, également, être intéressant pour l'intégration de salariés handicapés dans une entreprise ...

I-Compréhension du texte (2 points)

1) Mettez (**juste** ou **faux**) devant chaque proposition

- a- Le télétravail rend les salariés plus stressés et moins productifs ()
- b- Le télétravail redonne de la place aux loisirs, au bien-être, à la famille ()
- c- Les nouveaux outils technologiques et numériques compliquent la communication des salariés ()
- d- La confiance en soi n'est pas bénéfique pour la réussite des télétravailleurs ().

II-Langue

Lexique : (4 points)

1) Donnez le **sens** de : (2 points)

- Atténuer les crises :
- Gérer bien ses affaires :

2) Donnez le **contraire** de : (2 points)

- a- accroître la productivité :
- b- avoir raison :
- c- développement durable :
- d- être intéressant :

Orthographe : (2 points)

3) Corrigez, si possible, les **participes passés** mis entre parenthèses :

- Voici les salariés que nous avons (**formé** :) et qui sont (**resté** :) dans notre entreprise.

Conjugaison : (4 points)

4) Conjuguez les verbes soulignés aux **temps** et **modes** demandés :

Après (**se libérer** : infinitif passé :), le salarié (**pouvoir** : au conditionnel présent) se montrer plus brillant en société. Il (**continuer** : au futur simple) à lutter jusqu'à ce qu'il (**obtenir** : subjonctif présent) tous ses droits.

Syntaxe : (8 points)

5) Remplacez les compléments soulignés par des **pronoms personnels** (2 points)

- Passe **les livres** **à ton voisin** :

- J'ai remis **la guitare** **au musicien** :

6) Complétez ces phrases en utilisant un **pronom relatif simple**. (2 points)

- Je n'ai jamais vu la voiture vous parlez souvent.

- Le livre je vous recommande est très récent.

- Il s'est arrêté au moment il a vu son père il n'a pas vu depuis deux ans.

7) Mettez aux discours **direct** ou **indirect** selon le cas. (4 points)

a- "Vous aurez un contrôle demain !", a dit le professeur à ses élèves.

Le professeur **a dit** à ses élèves

b- "Pourras-tu venir avec moi à la bibliothèque ?", me demanda le bibliothécaire ?.

Le bibliothécaire me **demanda**

III- Communication écrite : (20 points)

Sujet :

En contrepartie, le télétravail n'est pas toujours rose. Il n'a pas que des avantages. Il peut être un facteur de risque, un frein au développement, s'il n'est pas suffisamment anticipé et organisé tant par l'entreprise que par le salarié.

Quels sont, d'après vous, les gros inconvénients et les défis du travail à distance ?

(**Critères d'évaluations** : des phrases courtes et correctes avec la ponctuation, le choix d'arguments précis et pertinents, l'organisation des idées (introduction, développement, conclusion) ..., vous seront très utiles).